

9 février 2026

## Recommandations budgétaires provinciales 2026-2027



# Table des matières

Sommaire exécutif.....	3
1. L'Alliance de l'industrie touristique du Québec.....	5
2. Priorités de l'industrie.....	5
2.1 Main-d'œuvre et immigration.....	5
3. Recommandations budgétaires .....	6
3.1 Reconduire les ententes avec l'industrie touristique .....	6
3.2 Prioriser le tourisme d'affaires .....	8
3.3 Faciliter l'accès au financement pour les entreprises touristiques.....	9
3.4 Soutenir le développement du transport actif.....	11
4. Conclusion.....	12



## Sommaire exécutif

L'industrie touristique représente près de 5 % du PIB du Québec, regroupe 24 000 entreprises et emploie environ 420 000 personnes. En 2024, plus de 65 millions de visiteurs ont généré 18,1 G\$ de recettes, dont 4,4 G\$ d'argent neuf provenant de touristes internationaux. Ce qui place le tourisme en quatrième position des secteurs d'exportation aux côtés de l'aérospatiale, de l'aluminium et du minerai de fer.

Le tourisme est étroitement lié à plusieurs dimensions de l'action gouvernementale, notamment en matière de main-d'œuvre issue de l'immigration. À ce sujet, l'Alliance demande au gouvernement du Québec d'intervenir après du gouvernement fédéral afin de relever le plafond des travailleurs étrangers temporaires à 20 % et de reconnaître un droit acquis aux titulaires d'un permis de travail valide en 2025.

Dans le cadre des recommandations budgétaires, ce mémoire s'attarde à quatre enjeux clés pour assurer la croissance et la compétitivité de l'industrie touristique.

### 1. Reconduire les ententes avec l'industrie touristique

Depuis 2016, l'Alliance agit comme partenaire du ministère du Tourisme, notamment en matière de mise en marché de la destination québécoise sous la marque Bonjour Québec. Depuis la création de l'Alliance, la performance touristique des marchés hors Québec s'est nettement améliorée, grâce à l'augmentation du nombre de visiteurs ainsi qu'à la croissance des dépenses de ces derniers. La coordination efficace et flexible entre l'Alliance, le ministère, et le réseau associatif constitue par ailleurs un facteur déterminant qui influence positivement la performance économique de l'industrie touristique au Québec.

Afin d'appuyer la réalisation de la stratégie de destination qui se termine en 2030, l'Alliance recommande au gouvernement d'accorder :

- 65 M\$ sur 5 ans, soit jusqu'en 2030–2031, pour prolonger l'entente de mise en marché;
- 70 M\$ sur 4 ans, soit jusqu'en 2029–2030, pour renouveler les ententes avec les associations touristiques régionales.

### 2. Prioriser le tourisme d'affaires

Le tourisme d'affaires représente un levier stratégique à fort potentiel pour l'économie du Québec. Il contribue significativement à la vitalité des régions et au développement social, tout en renforçant notre notoriété et notre rayonnement international. En 2024, ce segment a accueilli 5,5 millions de visiteurs et généré plus de 2,1 G\$ de dépenses touristiques.

Afin de soutenir la croissance du Québec comme destination d'affaires de premier plan et de maximiser les retombées économiques, l'Alliance recommande au gouvernement de :



- Bonifier de 10 M\$ le Fonds pour stimuler le tourisme d'affaires international (FSTA), prolonger sa mise en œuvre pour deux années supplémentaires et adapter ses critères pour maximiser ses retombées;
- Faire de l'agrandissement du Palais des congrès de Montréal une priorité stratégique pour soutenir le tourisme d'affaires;
- Poursuivre le projet de rénovation du Parc olympique de Montréal.

### **3. Faciliter l'accès au financement pour les entreprises touristiques**

Le développement et le renouvellement de l'offre touristique sont essentiels pour maintenir la compétitivité du Québec. Cependant, l'accès au financement demeure un défi pour de nombreuses entreprises. Le Programme d'appui au développement des attraits touristiques (PADAT) joue un rôle clé en soutenant financièrement les entreprises touristiques dans leurs projets.

Afin d'offrir un soutien financier adapté aux entreprises touristiques québécoises, l'Alliance recommande au gouvernement de :

- Prolonger le PADAT jusqu'en 2029-2030 et lui attribuer une enveloppe de 60 M\$ sur trois ans;
- Réduire l'apport minimum en équité exigé par le PADAT à 10 % ou prévoir des taux différents selon la taille et le volume d'affaires de l'entreprise;
- Réduire le montant minimum de l'aide financière, le faisant passer de 150 000\$ à 100 000 \$, pour le volet 1 du PADAT.

### **4. Soutenir le développement du transport actif**

Les questions de mobilité et de transport demeurent d'actualité pour l'industrie touristique. La fluidité des déplacements améliore l'accessibilité des destinations et la qualité de l'expérience touristique, tout en contribuant à une meilleure répartition de la fréquentation et à la réduction de la congestion.

Afin de favoriser le développement du transport actif au Québec, l'Alliance recommande au gouvernement de :

- Soutenir et financer des infrastructures de mobilité, incluant les pistes cyclables, sentiers piétonniers et navettes électriques, pour faciliter les déplacements des visiteurs entre les villes, les régions et les sites touristiques.

Ces recommandations s'inscrivent dans la continuité des interventions gouvernementales et tiennent compte des attentes des clientèles ainsi que des réalités des entreprises. Elles visent à renforcer la capacité d'innovation et de modernisation de l'industrie touristique, à améliorer l'expérience des visiteurs et à générer des retombées économiques durables, tant en emplois qu'en revenus, tout en soutenant la résilience et l'attractivité du Québec sur l'ensemble du territoire.



## 1. L'Alliance de l'industrie touristique du Québec

Représentant plus de 12 000 entreprises et 50 associations touristiques régionales et sectorielles, l'Alliance de l'industrie touristique du Québec (Alliance) est la fédération provinciale d'affaires spécialisée en tourisme la plus importante au Canada. Elle incarne la volonté du secteur privé et associatif de valoriser la contribution significative du secteur économique touristique à la vitalité des régions tout en portant la parole au nom de ses membres.

Le tourisme est un secteur économique des plus dynamiques et représente près de 5 % du PIB du Québec. Il est constitué de 24 000 entreprises et fournit un emploi à près de 420 000 personnes. En 2024, plus de 65 millions de visiteurs ont parcouru le Québec et les recettes touristiques ont atteint 18,1 G\$, dont 4,4 G\$ proviennent des touristes internationaux<sup>1</sup>. Cette source de revenus place le tourisme en quatrième position des secteurs d'exportation au Québec, aux côtés de l'aéronautique, de l'aluminium et du minerai de fer<sup>2</sup>.

## 2. Priorités de l'industrie

Le tourisme est un secteur économique qui touche à plusieurs dimensions de la société et de l'action gouvernementale. Sa vitalité dépend autant de la situation économique, qui influence la capacité des personnes à voyager et des entreprises à investir, que de la qualité des services offerts sur le territoire. L'industrie touristique se retrouve étroitement liées aux décisions et aux interventions en matière de transport, de main-d'œuvre, d'aménagement, d'environnement, de culture et de services publics, qui contribuent directement à l'expérience des visiteurs et à l'attractivité de la destination.

### 2.1 Main-d'œuvre et immigration

L'industrie touristique est gravement affectée par la pénurie de main-d'œuvre depuis plusieurs années. Malgré les efforts déployés pour recruter, former et conserver la main-d'œuvre, la problématique demeure. Les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration sont les plus affectés. Cette situation freine le développement de l'offre touristique, donc le développement économique du Québec.<sup>3</sup>

Dans ce contexte, le recours à l'immigration, et plus particulièrement aux travailleurs étrangers temporaires, constitue une piste de solution pour une entreprise touristique sur cinq. Les décisions récentes visant la réduction de ces travailleurs ont

---

<sup>1</sup> Ministère du tourisme du Québec, Performance annuelle de l'industrie touristique, [Performance du Québec en 2024](#).

<sup>2</sup> Innovation, Sciences et Développement économique Canada, [Données sur le commerce en direct](#).

<sup>3</sup> Alliance de l'industrie touristique du Québec, Le RADAR, mars 2024.

des impacts directs sur les opérations, limitant les heures d'ouverture et entraînant une diminution des services offerts. Des travailleurs étrangers déjà présents, installés, francisés et intégrés au Québec devront quitter. Ces travailleurs devraient pouvoir bénéficier d'un statut particulier afin de conserver les acquis. Pour de nombreuses entreprises, ces mesures compromettent leur capacité à répondre à la demande et à maintenir des standards de qualité attendus par la clientèle internationale.

L'Alliance souhaite ainsi rappeler l'importance pour le gouvernement de considérer la réalité spécifique de l'industrie touristique dans ses orientations en matière d'immigration et de main-d'œuvre. Le gouvernement du Québec doit s'adresser au gouvernement fédéral afin qu'il augmente le plafond de travailleurs étrangers temporaires à 20 % et reconnaissse un droit acquis pour les travailleurs disposant d'un permis de travail valide en 2025, afin de soutenir la main-d'œuvre dans le secteur touristique et assurer la continuité des opérations des entreprises.

### 3. Recommandations budgétaires

Afin de poursuivre sur sa croissance, le tourisme a besoin du soutien du gouvernement pour saisir pleinement les occasions de développement de l'industrie et de mise en valeur du Québec. Cet appui s'inscrit notamment dans la continuité des différentes ententes conclues avec l'Alliance et avec les partenaires du réseau associatif, qui ont démontré leur pertinence pour structurer l'offre et stimuler la demande.

L'augmentation des revenus de l'industrie touristique repose également sur sa capacité à attirer et à tirer pleinement parti des clientèles à haute valeur ajoutée. Il devient essentiel de structurer leur accueil afin de positionner le Québec comme une destination prisée pour la tenue d'événements d'affaires majeurs.

Les entreprises touristiques, comme dans tout secteur économique, doivent pouvoir accéder à des sources de financement pour concrétiser leurs projets et soutenir leur croissance. Un appui financier adéquat leur permet non seulement d'investir dans leurs infrastructures et leur offre, mais aussi de renforcer leur compétitivité, d'innover et de répondre aux attentes d'une clientèle diversifiée et exigeante.

Une meilleure mobilité est essentielle au tourisme, car elle facilite l'accès aux destinations, réduit les congestions et améliore l'expérience des visiteurs. Des déplacements fluides et sécuritaires permettent non seulement d'attirer davantage de touristes, mais aussi de soutenir l'économie locale tout en reliant efficacement les villes, les régions et les attraits.

Ces enjeux constituent les fondements des recommandations budgétaires présentées.

#### 3.1 Reconduire les ententes avec l'industrie touristique

Depuis 2016, l'Alliance agit comme partenaire du ministère du Tourisme (MTO), notamment en matière de mise en marché de la destination québécoise sous la



marque Bonjour Québec. Cette collaboration s'inscrit dans un modèle unique qui a permis de consolider l'expertise collective et d'assurer une plus grande cohérence dans le positionnement du Québec sur les marchés hors Québec. L'entente actuelle, qui arrive à échéance le 31 mars 2026, constitue ainsi un moment charnière pour dresser un bilan des résultats obtenus et réfléchir à la poursuite et à l'évolution de ce partenariat structurant.

Au cours du mandat, la performance touristique des marchés hors Québec s'est améliorée de façon notable. Les dépenses des touristes en provenance de ces marchés ont connu une croissance soutenue, témoignant de l'efficacité des stratégies de promotion et de commercialisation mises en œuvre. Cette progression ne peut être dissociée du travail concerté réalisé entre le MTO, l'Alliance et le réseau associatif, qui ont su adapter les messages et les produits mis de l'avant en fonction des clientèles ciblées, des tendances et de la concurrence accrue.

La qualité de la relation entre le milieu associatif, l'Alliance et le MTO constitue l'un des principaux facteurs de succès de la destination. Cette relation mature permet également de se projeter à plus long terme et de fixer des objectifs ambitieux, tant en matière de croissance des dépenses touristiques que de diversification des marchés.

Dans un contexte où le tourisme est appelé à jouer un rôle clé dans le développement économique, la poursuite d'un partenariat fort entre le MTO et l'Alliance apparaît incontournable. Les défis à venir, notamment en matière de concurrence, d'enjeux de main-d'œuvre, et d'évolution des comportements de voyage, exigent une approche concertée et structurée. Le modèle de collaboration actuel a démontré sa pertinence et sa capacité à générer des résultats mesurables.

À l'aube de l'échéance de l'entente actuelle, il importe non seulement de reconnaître les gains réalisés, mais aussi de réaffirmer la valeur ajoutée d'un partenariat étroit entre le MTO et le milieu associatif. En misant sur cette collaboration éprouvée, le Québec se donne les moyens de maintenir et d'accroître son attractivité sur les marchés hors Québec, tout en poursuivant un développement touristique structuré, compétitif et aligné sur les priorités gouvernementales et les capacités d'accueil des régions touristiques.

**Afin d'appuyer la réalisation de la stratégie de destination qui se termine en 2030, l'Alliance recommande au gouvernement d'accorder :**

- 65M\$ sur 5 ans, soit jusqu'en 2030-2031, pour prolonger l'entente de mise en marché et soutenir la poursuite des actions promotionnelles menées avec l'Alliance;
- 70 M\$ sur 4 ans, soit jusqu'en 2029-2030, pour renouveler les ententes avec les associations touristiques régionales.



### 3.2 Prioriser le tourisme d'affaires

Le tourisme d'affaires représente une filière à haut potentiel de croissance et joue un rôle stratégique pour l'industrie touristique et pour l'économie du Québec. Il contribue de manière significative à la vitalité des destinations et stimule le développement de nombreux secteurs connexes. Au-delà de ses retombées économiques, le tourisme d'affaires joue un rôle déterminant dans la notoriété, l'attractivité et le rayonnement international du Québec.

Le tourisme d'affaires ne constitue pas une filière sectorielle en soi, mais bien une clientèle transversale qui mobilise l'ensemble de la chaîne de valeur touristique : hébergement, restauration, transport, culture, divertissement et services professionnels. À ce titre, il s'intègre pleinement à la mission et au modèle actuel de l'Alliance.

Le tourisme d'affaires constitue un levier stratégique de développement économique. Les données de Statistique Canada provenant de l'Enquête nationale sur les voyages et l'Enquête sur les voyages des visiteurs sont probantes: en 2024, ce segment a attiré 5,5 millions de visiteurs et généré des dépenses touristiques dépassant 2,1 G\$ à l'échelle du Québec. Le tourisme d'affaires représente ainsi 14 % de l'ensemble des dépenses touristiques réalisées au Québec. L'objectif gouvernemental est d'atteindre 2,5 G\$ en 2026–2027. Ces chiffres témoignent de l'importance structurante de ce secteur, tant pour l'industrie touristique que pour l'économie québécoise.

Au-delà de son poids économique, le tourisme d'affaires se distingue par la qualité et la nature de ses retombées. Plus du tiers des dépenses associées à ce segment (37 %) provient de visiteurs internationaux, ce qui en fait une source de revenus externes pour le Québec. En 2024, ces visiteurs ont injecté 792,5 M\$ en devises étrangères dans l'économie québécoise.

Cette contribution place le tourisme d'affaires au rang de véritable produit d'exportation. En effet, avec des retombées comparables à celles de secteurs traditionnellement reconnus pour leur performance à l'exportation, le tourisme d'affaires se classe au 21e rang des produits d'exportation du Québec en 2024, juste derrière le papier journal (19e) et le soja (20e), mais devant le sirop d'érable (22e). Cette comparaison illustre que le tourisme d'affaires ne doit pas être perçu uniquement comme une activité de services, mais bien comme un moteur économique stratégique au même titre que plusieurs filières industrielles.

La provenance des visiteurs internationaux souligne également l'importance du marché américain pour le Québec. Plus des trois quarts des visiteurs d'affaires proviennent des États-Unis (76 %), et ceux-ci génèrent près des deux tiers (61 %) des dépenses internationales associées à ce segment. Cette proximité géographique et économique représente un avantage concurrentiel majeur pour le Québec, qui peut miser sur son accessibilité, son expertise sectorielle et la qualité de ses



infrastructures pour renforcer son positionnement auprès de cette clientèle à haute valeur ajoutée.

Le tourisme d'affaires génère par ailleurs des retombées structurantes qui dépassent largement les dépenses directes des visiteurs. Il soutient des milliers d'emplois dans des secteurs clés tels que l'hôtellerie, la restauration, le transport, l'événementiel et les services professionnels. Il contribue également à l'occupation des infrastructures touristiques en dehors des périodes de pointe, favorisant ainsi une meilleure répartition de l'achalandage et une utilisation plus efficiente des équipements existants.

Enfin, le tourisme d'affaires joue un rôle déterminant dans le rayonnement international du Québec. Les congrès et événements d'affaires positionnent le Québec comme une destination dynamique, innovante et compétente dans des secteurs stratégiques, tout en favorisant les échanges économiques, scientifiques et institutionnels.

Dans un contexte de concurrence accrue entre les destinations, le soutien et le développement du tourisme d'affaires revêt une importance capitale et stratégique pour le Québec. Son poids économique, sa contribution aux exportations, la qualité de ses retombées et son rôle dans le rayonnement international en font un levier incontournable pour assurer une croissance touristique à forte valeur ajoutée.

**Afin de soutenir la croissance du Québec comme destination d'affaires de premier plan et de maximiser les retombées économiques, l'Alliance recommande au gouvernement de :**

- Actualiser le Plan d'action en tourisme d'affaires 2023-2026 afin d'en renforcer la pertinence et l'efficacité, de bonifier de 10 M\$ le Fonds pour stimuler le tourisme d'affaires international (FSTA), de prolonger sa mise en œuvre pour deux années supplémentaires et adapter ses critères pour maximiser ses retombées dans le but d'accroître l'attractivité et la compétitivité du Québec sur les marchés internationaux;
- Faire de l'agrandissement du Palais des congrès de Montréal une priorité stratégique pour soutenir le tourisme d'affaires;
- Poursuivre le projet de rénovation du Parc olympique afin d'offrir à la population québécoise des infrastructures de calibre international dès sa réouverture en 2028.

### **3.3 Faciliter l'accès au financement pour les entreprises touristiques**

Le développement et le renouvellement de l'offre touristique constituent des conditions essentielles au maintien de la compétitivité du Québec comme destination de calibre international. Dans un contexte de concurrence accrue entre les destinations et d'évolution rapide des attentes des visiteurs, la capacité des entreprises touristiques à investir devient un facteur déterminant de succès. Une

offre diversifiée, de qualité et adaptée aux nouvelles tendances favorise non seulement l'augmentation de la durée des séjours et des dépenses touristiques, mais contribue également à la création d'emplois et au développement économique des régions.

L'investissement dans l'offre touristique permet de soutenir une stratégie de croissance à long terme. En misant notamment sur le renouvellement des attraits et l'amélioration des infrastructures, le Québec consolide son positionnement comme destination distinctive, capable de se démarquer sur les marchés internationaux. Toutefois, cette ambition repose directement sur la capacité des entreprises à accéder à des sources de financement suffisantes et adaptées à la réalité du secteur.

L'accès au financement demeure un obstacle majeur à la réalisation de projets de développement pour l'industrie touristique. Près de six entrepreneurs touristiques sur dix estiment que leur entreprise n'a pas accès à un financement adéquat pour soutenir sa croissance<sup>4</sup>. Cette situation limite la capacité d'investir dans de nouveaux projets, de moderniser les installations et d'améliorer l'offre de services.

Le secteur touristique présente des caractéristiques qui complexifient l'accès aux mécanismes traditionnels de financement. La saisonnalité des activités entraîne des flux de revenus irréguliers, ce qui peut affecter la capacité d'emprunt et la perception du risque par les institutions financières. De plus, l'exposition aux aléas climatiques, la localisation de nombreuses entreprises en milieu rural ou éloigné, ainsi que la présence importante d'organismes sans but lucratif dans l'écosystème touristique ajoutent des contraintes supplémentaires.

Dans ce contexte, le Programme d'appui au développement des attraits touristiques (PADAT) joue un rôle structurant parce qu'il constitue un outil essentiel pour soutenir la réalisation de projets de développement et de bonification de l'offre. En offrant un appui financier ciblé, ce type de programme permet de réduire les barrières à l'investissement pour des projets qui, autrement, pourraient être reportés ou abandonnés.

L'industrie touristique étant majoritairement composée de PME, souvent saisonnières et à capacité financière limitée, leurs besoins de financement peuvent être plus modestes. Plusieurs projets structurants, mais de plus petite envergure, par exemple la modernisation d'installations, l'acquisition d'équipements ou l'adaptation de l'offre aux nouvelles clientèles, n'atteignent pas le seuil actuel de financement minimal en vigueur.

Il est donc essentiel de poursuivre et de bonifier les efforts visant à adapter les outils de financement à la réalité spécifique de l'industrie touristique. Cela peut passer

---

<sup>4</sup> Alliance de l'industrie touristique du Québec, Le RADAR, décembre 2024.

notamment par une bonification des enveloppes existantes ou une plus grande flexibilité des critères d'admissibilité. Un appui stratégique aligné sur les besoins réels du terrain permettrait non seulement de renforcer la compétitivité du secteur, mais aussi de maximiser les retombées économiques et sociales pour l'ensemble du Québec.

**Afin d'offrir un soutien financier adapté aux entreprises touristiques québécoises, l'Alliance recommande au gouvernement de :**

- Prolonger le PADAT jusqu'en 2029-2030 et lui attribuer une enveloppe de 60 M\$ sur trois ans afin de soutenir l'agrandissement et la modernisation des infrastructures des établissements touristiques;
- Réduire l'apport minimum en équité exigé par le PADAT à 10 % ou prévoir des taux différents selon la taille et le volume d'affaires de l'entreprise (petites PME, microentreprises, région);
- Réduire le montant minimum de l'aide financière, le faisant passer de 150 000 \$ à 100 000 \$, pour le volet 1 du PADAT, afin de faciliter l'accès au financement pour les petites et moyennes entreprises touristiques et encourager la réalisation de projets structurants à l'échelle régionale.

### **3.4 Soutenir le développement du transport actif**

La mobilité et le transport sont des éléments essentiels pour le développement du tourisme. Faciliter les déplacements des visiteurs, qu'ils voyagent à l'intérieur des villes ou entre les régions, contribue directement à l'accessibilité des destinations et à l'expérience globale des touristes. Un réseau de transport efficace permet non seulement d'attirer davantage de visiteurs, mais aussi de répartir la fréquentation sur l'ensemble du territoire.

Le transport entre les régions est particulièrement stratégique dans un territoire aussi vaste que le Québec. Il permet de relier les pôles urbains aux destinations touristiques régionales, de prolonger la durée des séjours et de favoriser la découverte de nouvelles expériences hors des grands centres. Une offre de transport interrégionale fiable, fréquente et abordable contribue directement à l'attractivité des régions, tout en soutenant l'occupation dynamique du territoire et la diversification de l'offre touristique.

Un système de mobilité adapté bénéficie autant aux touristes qu'aux résidents. Il soutient le développement économique des entreprises locales, améliore la qualité de vie dans les communautés et renforce la compétitivité des destinations. Dans ce contexte, il est important que les décisions gouvernementales en matière de transport tiennent compte des besoins spécifiques de l'industrie touristique, afin d'assurer des déplacements efficaces, sécuritaires et agréables.

Le transport actif, comme la marche ou le vélo, joue un rôle de plus en plus important dans le tourisme et la mobilité durable. Il offre aux visiteurs une manière immersive de découvrir les destinations tout en réduisant la congestion et l'empreinte écologique.



Pour être attrayant, le transport actif doit s'appuyer sur des infrastructures bien pensées, par exemple des pistes cyclables continues, des trottoirs accessibles ou suffisamment de stationnements pour vélos. Encourager ces modes de déplacement contribue non seulement à améliorer l'expérience touristique, mais aussi à soutenir la qualité de vie des communautés locales.

Le gouvernement provincial joue un rôle central dans ce domaine. Il peut établir des orientations, financer les infrastructures et coordonner les initiatives entre les municipalités et les acteurs touristiques. Une planification cohérente permet de développer des réseaux interconnectés tout en soutenant la durabilité et la compétitivité des destinations. En s'appuyant sur le transport actif et collectif, le Québec peut offrir aux touristes une expérience de qualité tout en renforçant la vitalité économique et sociale des régions et la qualité de vie des résidents.

**Afin de favoriser le développement du transport actif au Québec, l'Alliance recommande au gouvernement de :**

- Soutenir et financer des infrastructures de mobilité touristique, incluant les pistes cyclables, sentiers piétonniers et navettes électriques, pour faciliter les déplacements des visiteurs entre les villes, les régions et les sites touristiques, tout en améliorant l'accessibilité et en favorisant un tourisme durable.

## 4. Conclusion

Les recommandations budgétaires proposées visent à doter l'industrie touristique des leviers nécessaires pour poursuivre sa croissance, renforcer son positionnement concurrentiel et maximiser ses retombées économiques pour le Québec. Elles s'inscrivent dans une logique de continuité et d'optimisation des interventions gouvernementales existantes, tout en tenant compte des attentes des clientèles et des réalités des entreprises sur le terrain.

En soutenant la mise en valeur de l'offre, en favorisant l'attraction de clientèles à haute valeur ajoutée, en facilitant l'accès au financement et en améliorant la mobilité, ces recommandations renforcent la capacité des entreprises à innover, à se moderniser et à offrir des expériences conformes aux standards internationaux. Cette dynamique contribue également à améliorer l'accueil des visiteurs et à accroître la durée et la valeur des séjours.

Les investissements proposés généreront des retombées significatives pour l'économie québécoise, tant en matière de création d'emplois que de croissance des recettes touristiques et fiscales. Ils favoriseront une meilleure répartition des bénéfices du tourisme sur l'ensemble du territoire et soutiendront la résilience de l'industrie face aux défis conjoncturels et structurels. En appuyant de manière stratégique et cohérente le développement de l'industrie touristique, le gouvernement se donne les moyens de renforcer durablement l'attractivité du Québec, au bénéfice des régions, des entreprises et de l'ensemble de la population.